



**Banque
de Tahiti**

**RAPPORT
DE GESTION**

EXERCICE 2025



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION & CHIFFRES CLÉS	4
1 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE & ÉVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE POLYNÉSIE	
1.1 - Conjoncture économique en Polynésie française	6
1.2 - Activité bancaire en Polynésie française	18
1.3 - Évolutions monétaires en Polynésie française	19
2 ÉVOLUTION DE LA BANQUE DE TAHITI DANS SON ENVIRONNEMENT	
2.1 - Organisation & gestion des risques	23
2.2 - Faits marquants de l'exercice 2025	26
2.3 - Perspectives d'avenir	32
3 PERFORMANCES COMMERCIALES	
3.1 - Production des crédits	34
3.2 - Collecte de ressources – Bilan	35
3.3 - Fonds de commerce	36
4 RÉSULTATS FINANCIERS	
4.1 - Bilan	38
4.2 - Compte de résultat	39
5 PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRES	
5.1 - La RSE au sein du plan stratégique ORAMA 2030	44
5.2 - Un calendrier RSE 2025 bien rempli	46
5.3 - Bilan RSE	48
6 CONCLUSION	50
7 ANNEXES	52

INTRODUCTION & CHIFFRES-CLÉS

Sources : ISPF, IEOM, Estimations FMI, OCDE, Standard & Poor's

Une année 2025 marquée par un dynamisme économique soutenu.

Dans un **environnement international incertain**, les perspectives de croissance de l'économie mondiale sont stables. Cependant, cette apparente stabilité ne doit pas masquer les incertitudes engendrées par l'instauration de nouveaux droits de douane aux États-Unis, dont les effets pourraient se renforcer à l'avenir. Parallèlement, le FMI maintient ses anticipations d'inflation globale, à 4,2 % en 2025 et 3,7 % en 2026.

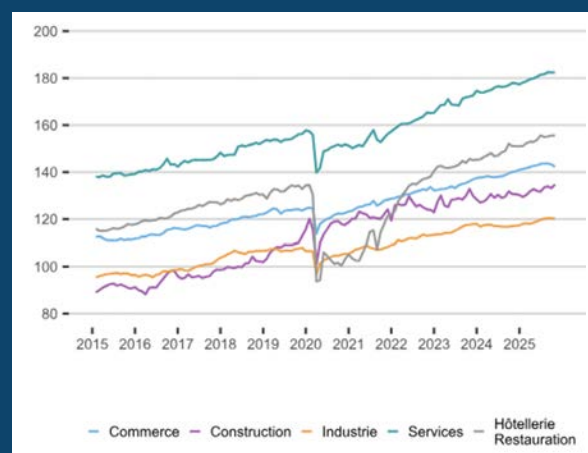
Dans ce contexte mondial, **les grandes économies de la zone indo-pacifique (Australie, Nouvelle Zélande, Indonésie et Fidji) affichent une croissance de +4,8%**, stable par rapport à l'année 2024.

De son côté, **l'économie de la Polynésie française progresse également**, comme en témoigne le chiffre d'affaires des entreprises du Fenua, en hausse de 3,2% sur les douze derniers mois.

Cette dynamique est notamment portée par une fréquentation touristique record et un contexte inflationniste plus favorable. Le marché du travail continue de progresser, dynamisant la consommation des ménages. Les importations destinées aux entreprises augmentent en volume sur un an, tandis que les prix unitaires reculent. Les investissements des entreprises et des ménages reprennent, stimulés par la baisse des coûts de crédits.

Ainsi, **le taux d'emploi poursuit sa progression** et s'établit à 57,5% contre 55 % en 2024, 54 % en 2023, et 53,8 % en 2022. **Au total, 105 600 personnes en âge de travailler occupent un emploi.** Le chômage continue de reculer (-0,8 point à 6,7%).

L'emploi décroît dans le commerce, stagne dans l'industrie, mais progresse dans l'hôtellerie-restauration, les autres services et dans la construction.



En parallèle, **la consommation des ménages polynésiens se redresse à partir du 3^{ème} trimestre**, comme le montre la hausse du chiffre d'affaires des entreprises (+ 3,7 %), portée par les ventes du secteur automobile (+ 8,1 %) ainsi que par le commerce de gros et de détails (+ 2,7 %).

Toutefois, la Polynésie française demeure fortement dépendante de ses approvisionnements extérieurs.

La hausse des importations correspond en partie à une reconstitution des stocks des entreprises, mais aussi à une consommation accrue des ménages et des touristes, plus nombreux.

Néanmoins, cette hausse de la consommation reste fragile, comme l'indique le recul, pour le troisième trimestre consécutif, des octrois de crédits à la consommation des ménages (- 17,1 %, après - 5,7 % au deuxième trimestre et - 8,8 % au premier trimestre).

Du côté des entreprises, l'indice du climat des affaires (ICA) connaît au troisième trimestre 2025 sa plus forte progression depuis mars 2023 (+2,4 %).

En cohérence avec cette amélioration, la production de crédit aux entreprises poursuit sa progression (+16,9 % sur un an et +8,2 % depuis janvier), principalement tirée par les crédits d'équipement (+24,8 % sur un an), qui atteignent 27,1 milliards de F.CFP.

Les crédits immobiliers aux entreprises augmentent également sur les neuf premiers mois (+22,1 %), même si le troisième trimestre affiche un recul annuel (-11,3 %).

Cette dynamique d'investissement intervient dans un contexte de baisse du coût du crédit immobilier, tant pour les entreprises (-0,54 point depuis janvier, à 3,02 %) que pour les ménages (-0,56 point, à 3,01 %). **Les crédits immobiliers aux particuliers s'élèvent à 26,9 milliards de F.CFP en cumul depuis janvier, soit une hausse annuelle de 22,8 %.**

Globalement, l'année 2025 a été marquée par des réformes fiscales conduites par le Pays afin de soutenir le développement économique et l'accompagnement des politiques sectorielles.

Standard & Poor's confirme les notes attribuées en 2024 : « A » à long terme et « A-1 » à court terme.

L'amélioration constatée en 2024, un cran au-dessus du A3 attribuée par Moody's en octobre 2023, se confirme.

La note à long terme « A » atteste de la forte aptitude du Pays à honorer ses dettes. Elle est motivée par la solidité des performances budgétaires et la stabilité de l'endettement, **malgré les risques liés aux engagements hors bilan des entités satellites.**

Quant à la note à court terme « A-1 », elle indique la forte aptitude du Pays à disposer de liquidités mobilisables rapidement pour payer ses dettes et à accéder aux ressources externes.

Elle reflète d'une part, le bon niveau de trésorerie du Pays, et d'autre part, sa capacité à accéder aux emprunts.

1 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE & ÉVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE POLYNÉSIEN

1.1 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

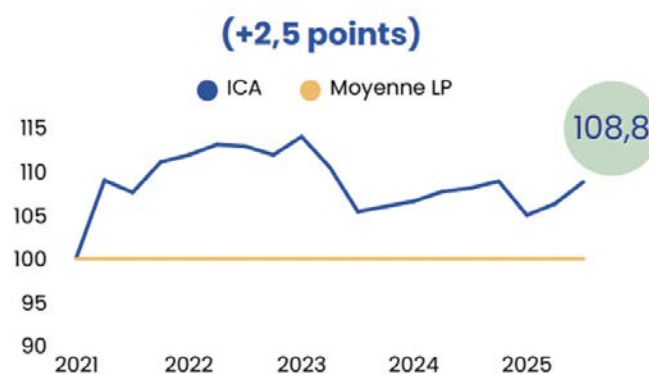
Sources : « IEOM-Conjoncture économique. N° 444. Décembre 2025 / ISPF-Points conjoncture. Décembre 2025 »

Le climat des affaires est bien orienté

En progression sur l'année, l'**indicateur du climat des affaires (ICA)** s'établit à **108,8** au troisième trimestre 2025 (+2,5 points par rapport au trimestre précédent). Il bénéficie du dynamisme du secteur touristique, pilier de l'économie polynésienne, marqué par une fréquentation qui bat de nouveaux records.

L'ICA reflète une appréciation globalement optimiste de la conjoncture par les chefs d'entreprise interrogés.

Cette évolution résulte essentiellement de leur satisfaction portée par une activité en progression et des effectifs consolidés. En revanche, **les anticipations à court terme des chefs d'entreprise demeurent prudentes**, en particulier concernant l'emploi.



Source : IEOM

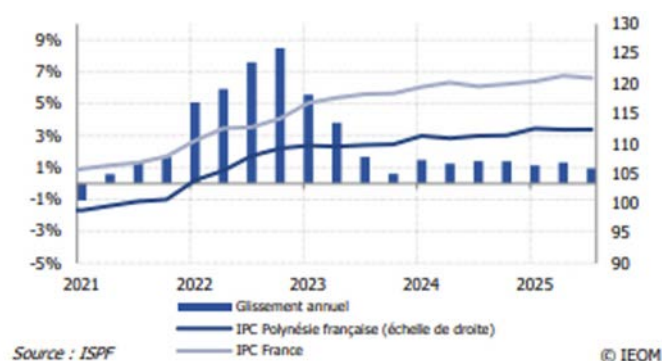
L'inflation reste contenue

Certaines catégories de prix continuent toutefois de progresser, comme les assurances (+11,1 %), les loyers (+4,2 %) ou encore les produits sucrés (+10,6 %). À l'inverse, les prix de nombreux biens manufacturés sont en repli (-0,7 %), en lien avec la baisse des cours mondiaux du pétrole (-8,2 %). Les dépenses du quotidien poursuivent leur hausse, mais de manière modérée : les prix de l'alimentation et des boissons non alcoolisées augmentent de +1,1 % sur un an.

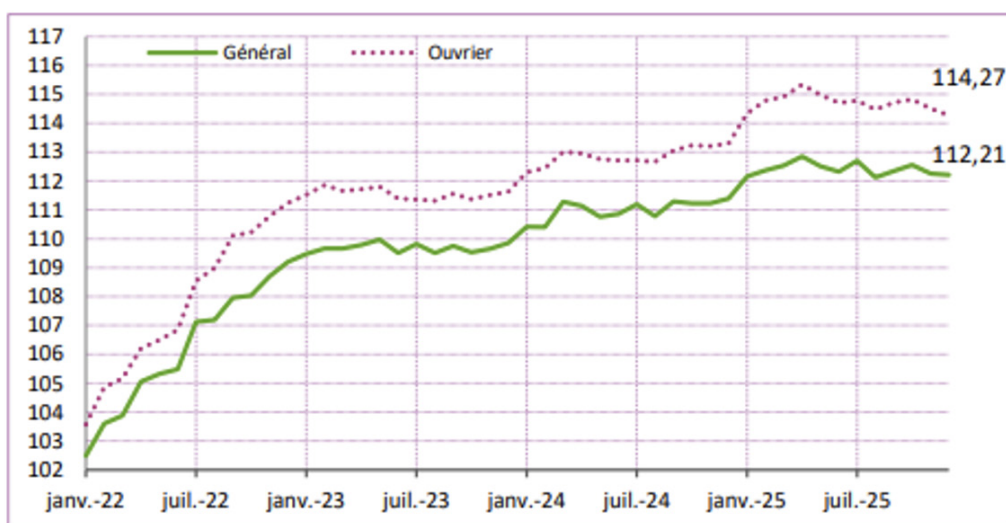
En décembre 2025, l'indice général des prix à la consommation (IPC) s'établit à 112,21.

Entre décembre 2024 et décembre 2025, l'indice général augmente de 0,7%.

Indice des prix à la consommation



Evolutions de l'indice général et de l'indice ouvrier sur les 36 derniers mois (Base 100 décembre 2017)



Un taux d'emploi à son plus haut niveau depuis 6 ans

Source CPS et ISPF. Enquête emploi 2025

L'indice de l'emploi salarié marchand progresse de 3,6 % en glissement annuel (de septembre 2024 à septembre 2025).

Le marché de l'emploi se porte bien en Polynésie. **Il est porté par l'ensemble des secteurs, et plus particulièrement les secteurs de la construction et de l'hôtellerie-restauration, qui enregistrent chacun une hausse de 4,2 % sur 12 mois.**

L'écart d'insertion entre les hommes et les femmes s'amenuise, tandis que les jeunes et les moins diplômés demeurent les plus exposés à la précarité et à l'inactivité.

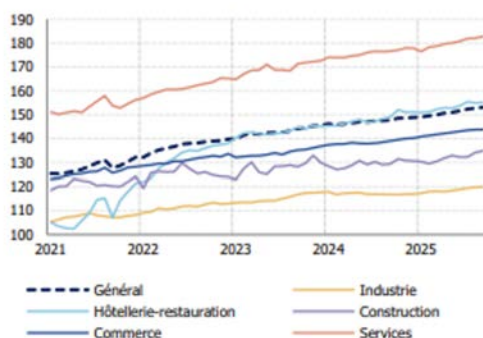
Autre constat, le taux d'emplois fragiles, regroupant les contrats courts, les stagiaires et non-salariés contraints recule de 0,7 point pour s'établir à 11,2 % des emplois.

Le nombre d'emplois salariés en CDI progresse de 3,5 %.

Cette évolution du marché du travail est rassurante et permet de soutenir la consommation des ménages.

Indice de l'emploi salarié

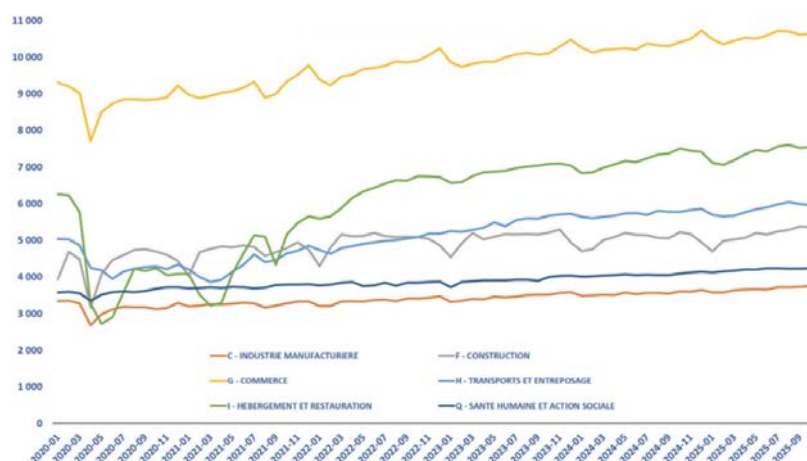
(Indice 100 - janvier 2000)



Sources : CPS, ISPF

© IEOM

Evolution des équivalents temps-plein (ETP) depuis janvier 2020 pour les secteurs d'activités pourvoyant le plus d'emplois



Source : RGS CPS

La consommation des ménages est peu dynamique, avec un moindre recours au crédit à la consommation

Sources : « IEOM-Conjoncture économique. N° 444. Décembre 2025 / ISPF-Points conjoncture. Décembre 2025 / ISPF Te Avei'a - T2 2025. Octobre 2025 »

En 2025, les ménages ont moins recours à l'endettement pour financer leurs achats courants. **Le fléchissement s'accompagne d'un recul du chiffre d'affaires du commerce.**

La situation des ménages présente un caractère contrasté. **Bien que la masse salariale progresse de 3,6 % sur un an à fin juin les dépenses de consommation stagnent.**

Production des crédits : une dynamique retrouvée grâce au financement des sociétés non financières

Sources : IEOM-Conjoncture financière. Novembre 2025

+5,4 %

La hausse de l'encours total de crédits des banques locales entre décembre 2024 et décembre 2025

Cette évolution est à la fois portée par la hausse marquée des créances commerciales (+40,8 %) et des crédits à l'équipement (+12,3 %) des entreprises. Sur la même période, les crédits à l'habitat aux ménages augmentent également, mais plus modérément (+5,1 %).

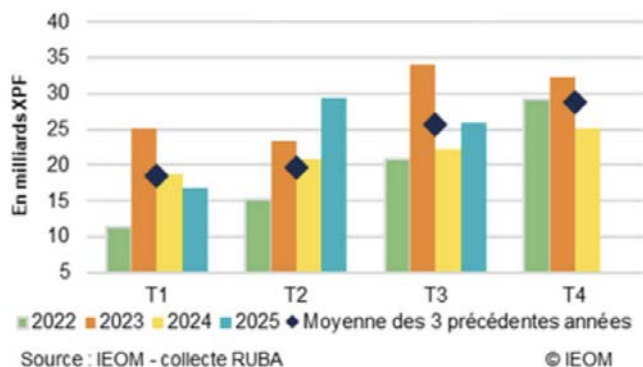
L'activité de crédit progresse au troisième trimestre 2025, portée principalement par le financement des sociétés non financières, (25,8 milliards XPF, +16 %), dopés par les financements de trésorerie et d'équipement. **La production totale de crédits hors découverts atteint 46 milliards XPF (+7,6 % sur un an)**, et 127,2 milliards XPF en cumul sur neuf mois (+10,8 %).

Les crédits aux entreprises individuelles diminuent (1 milliard XPF, -3,7 %), en raison principalement du recul des crédits immobiliers et du crédit-bail. Sur neuf mois, ils s'élèvent à 2,8 milliards XPF (-9,4 %).

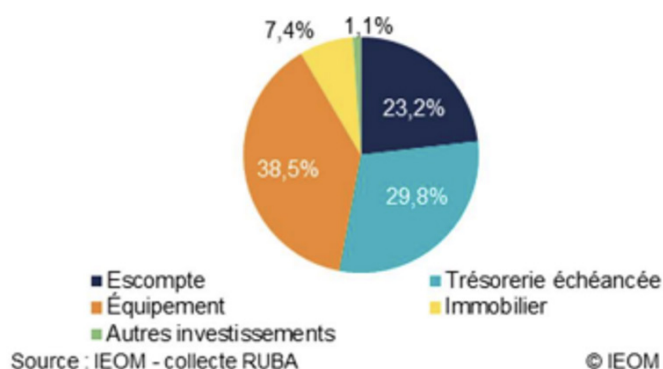
Production de crédit aux entreprises

Les sociétés non financières

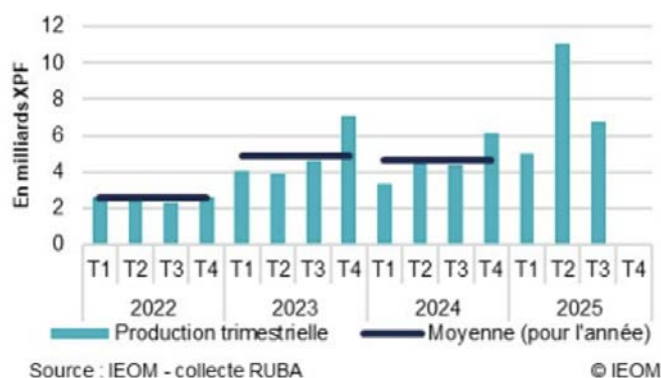
Production trimestrielle de crédits aux SNF (hors découverts)



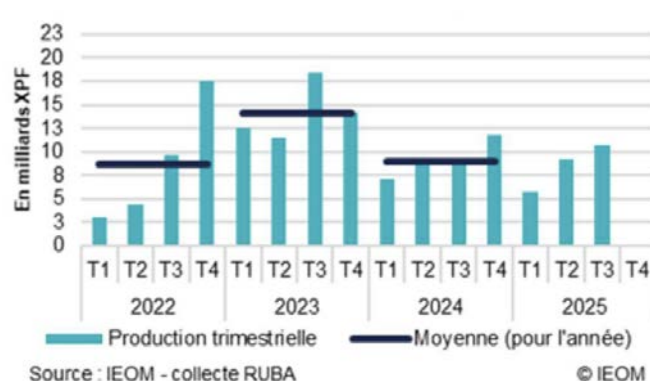
Répartition des nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)



Production de crédits de trésorerie

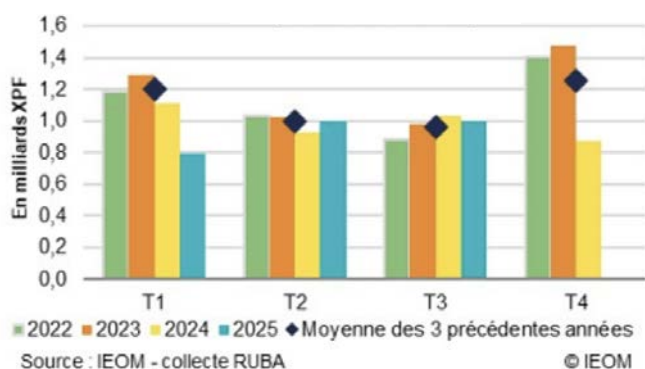


Production de crédits d'équipement

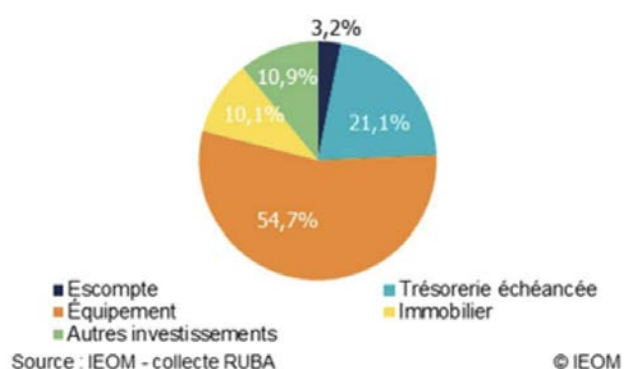


Les entrepreneurs individuels

Production trimestrielle de crédits aux EI (hors découverts)

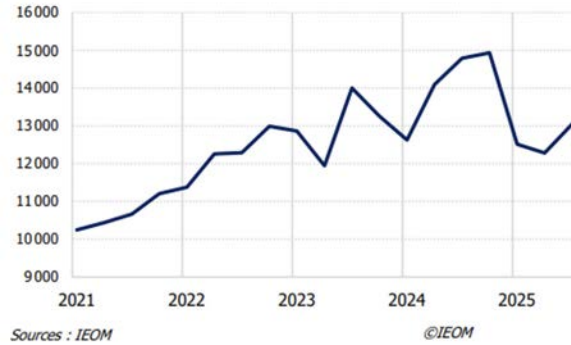


Répartition des nouveaux crédits aux EI (sur 1 an, hors découverts)



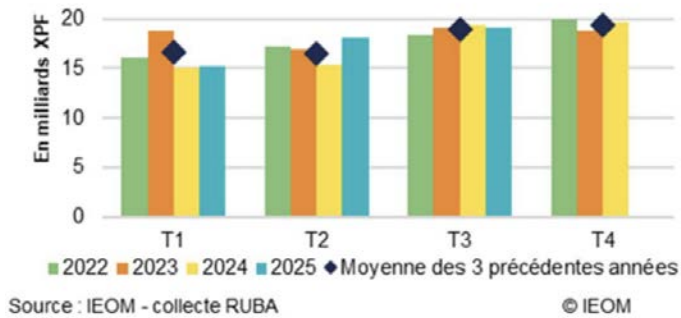
Les crédits aux particuliers reculent légèrement sur le trimestre (19,2 milliards XPF, -1,4 %), sous l'effet d'une forte baisse des prêts à la consommation, tandis que les crédits à l'habitat continuent de croître mais à un rythme ralenti. Sur neuf mois, ils totalisent 52,5 milliards XPF (+5 % à la même période en 2024).

Production de prêts à la consommation des ménages
(en millions XPF)

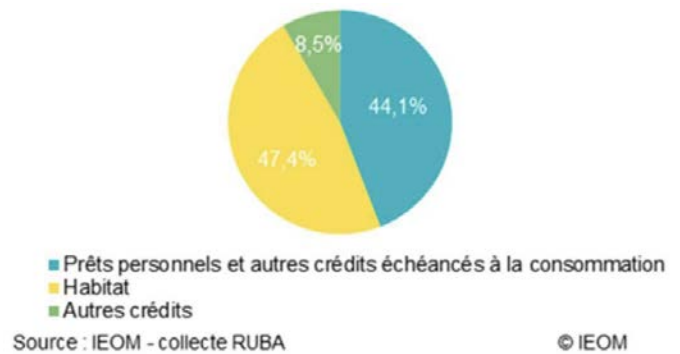


Production de crédit aux particuliers

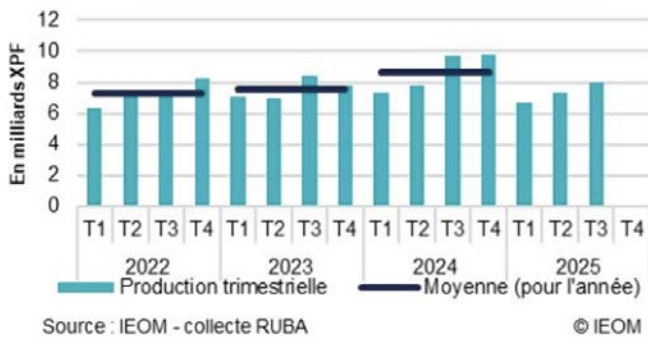
Production trimestrielle de crédits aux particuliers
(hors découverts)



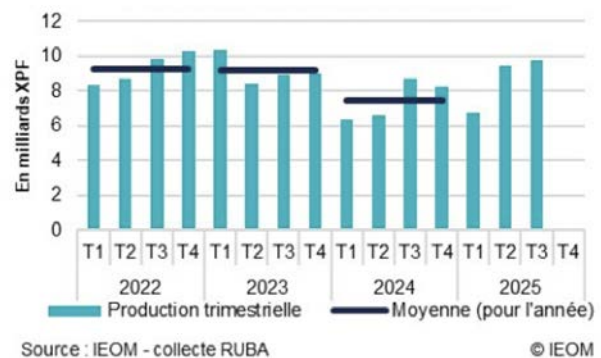
Répartition des nouveaux crédits aux particuliers
(sur 1 an, hors découverts)



Production de prêts personnels et autres crédits
échancés à la consommation



Production de crédits à l'habitat



Le Gouvernement de la Polynésie française renforce son programme d'investissement 2025 avec un recours encadré à l'emprunt, d'un montant de 10,919 milliards F CFP, conformément aux prévisions budgétaires adoptées par l'assemblée de la Polynésie française.

Cette enveloppe est répartie comme suit :

- **2,864 milliards F CFP affectés au programme de construction, de réhabilitation et de rénovation de divers équipements et installations sportives – Jeux du Pacifique Sud de 2027 (Tranche 1 – 2025), financés à parts égales entre la Banque des Territoires et l'Agence française de développement (AFD) ;**
- 8,055 milliards F CFP, pour les autres projets structurants du Pays, notamment pour l'amélioration de l'habitat, du réseau routier, du port, des aéroports, de la santé et des installations sportives.

Le Contrat de développement et de transformation 2024-2027 poursuit ses investissements en 2025.

Signé le 23 juillet 2024, ce contrat traduit la volonté conjointe du Président de la Polynésie française et du Haut-commissaire de la République de poursuivre la dynamique engagée lors des précédents dispositifs. Il confirme la continuité du soutien financier apporté aux communes pour leurs investissements dans les services publics environnementaux : eau potable, assainissement des eaux usées et gestion des déchets.

Pour 2025, la décision de programmation, signée par les représentants de l'État et du Pays, porte sur un volume d'investissements de 2,769 milliards F CFP TTC. Ce montant est cofinancé à hauteur de 1,784 milliards F CFP, réparti équitablement entre l'État et le Pays (soit plus de 892 millions F CFP chacun).

Les communes contribueront de leur côté pour 355,187 millions F CFP sur fonds propres. Il a également été relevé une progression des projets sollicitant un cofinancement complémentaire, notamment auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB), pour un montant de 93 millions F CFP, témoignant d'une meilleure appropriation du contrat par les communes.

Ces nouveaux projets s'ajoutent aux huit opérations financées en 2024, portant à 3,879 milliards F CFP le volume total des investissements communaux accompagnés depuis le lancement du contrat.

Tourisme : une fréquentation record

Sources : ISPF-Fréquentation touristique-publication du 27 janvier 2026

Estimation du nombre de visiteurs en Polynésie française

En cumul de janvier à novembre 2025, la Polynésie française a reçu **327 135 visiteurs**, dont **259 773 touristes** et **67 362 excursionnistes**, à bord de **30 navires**.

Évolution du nombre de touristes en cumul annuel

Visiteurs Nombre : 327 135 (+ 8,9 %)		
Touristes Nombre : 259 773 (+ 7,5 %)	Excursionnistes Nombre : 67 362 (+ 14,9 %)	
Touristes en hébergement terrestre Nombre : 210 315 (+ 9,0 %)	Touristes en croisière intrapolynésienne Nombre : 49 458 (+ 1,7 %)	Excursionnistes en croisière transpacifique Nombre : 67 362 (+ 14,9 %)

Source : ISPF - Enquête de fréquentation touristique (EFT)

De janvier à novembre 2025, la Polynésie a accueilli **259 773 touristes (+7,5 %)** pour **4,3 millions de nuitées (+9 %)**.

En novembre 2025, la Polynésie française a accueilli 19 714 touristes, soit 1 117 de moins qu'en novembre 2024. La baisse provient surtout de l'hébergement flottant (-31 %), tandis que l'hébergement terrestre progresse de 2,5 %.

L'hébergement terrestre marchand, première composante du tourisme local augmente, porté par :

- **+17,3 % depuis la France hexagonale**
- **+3,8 % depuis l'Europe hors France**
- **+12,9 % depuis le Pacifique**

La clientèle terrestre nord-américaine recule de 6,5 %.

La durée moyenne de séjour augmente de 1,7 jour pour atteindre 16,9 jours, ce qui entraîne une hausse des nuitées touristiques de 5,1 % (333 690 nuitées).

De bons résultats mais un certain attentisme dans le secteur secondaire

Sources : IEOM-Conjoncture économique.
N° 445. Décembre 2025

Le secteur du BTP demeure en attente de la concrétisation des grands projets annoncés.

Les soldes d'opinion traduisent un certain attentisme de la part des chefs d'entreprise, qui n'envisagent pas nécessairement d'engager de nouveaux investissements ou de renforcer leurs effectifs, et ce malgré une trésorerie jugée satisfaisante au troisième trimestre.

Le secteur bénéficie toutefois du dynamisme des investissements immobiliers des ménages, orientés à la hausse depuis le second trimestre, avec un encours de crédit à l'habitat en progression de 5,8 % sur un an.

Parallèlement, les travaux publics continuent de tirer profit des grands chantiers en cours.

Les dépenses publiques liquidées atteignent 4 184 millions F CFP au troisième trimestre, soit une augmentation de 25,5 % par rapport à la même période de 2024. Les progressions les plus importantes proviennent de la Direction de l'Enseignement (+57 %) et du Service d'État de l'Aviation Civile (+45 %).

Dans le secteur agroalimentaire, les industriels interrogés décrivent une année globalement stable. Cette stabilité leur permet d'envisager plus sereinement de nouveaux investissements et des recrutements d'ici la fin de l'année, avec des soldes d'opinion supérieurs à leur moyenne de longue période.

Dépenses publiques liquidées
(données brutes, en millions de XPF)



Sources : Aviation civile, DES, Direction de l'Équipement

© IEOM

Un climat d'incertitude dans le secteur primaire

Sources : IEOM-Conjoncture économique. N° 445. Décembre 2025 / ISPF Te Avei'a - TI 2025 - L'activité économique se stabilise / août 2025

Les charges d'exploitation progressent, selon les chefs d'entreprises interrogés, alimentant chez certains la crainte d'une dégradation de la trésorerie.

Secteur clé pour les exportations locales, la perliculture n'a pas bénéficié de la hausse des prix de vente escomptée, en dépit d'une raréfaction de la perle. Une partie des acteurs redoute au contraire une diminution de la valeur des exportations, en raison de la mise en place de nouveaux tarifs douaniers qui fragilisent l'accès au marché nord-américain. Au premier trimestre 2025, **les volumes exportés ont doublé (3,5 tonnes). Dans le même temps le prix au gramme a chuté (-28 %).**

Les exportations de poissons, quant à elles, reculent d'environ un tiers, tant en valeur qu'en volume, avec un prix au kilo légèrement inférieur à celui observé un an plus tôt (-4 %).

Enfin, les exportations de vanille enregistrent également une baisse, en valeur (-7 %) et en volume (-4 %).

La progression du chiffre d'affaires des entreprises s'intensifie en 2025

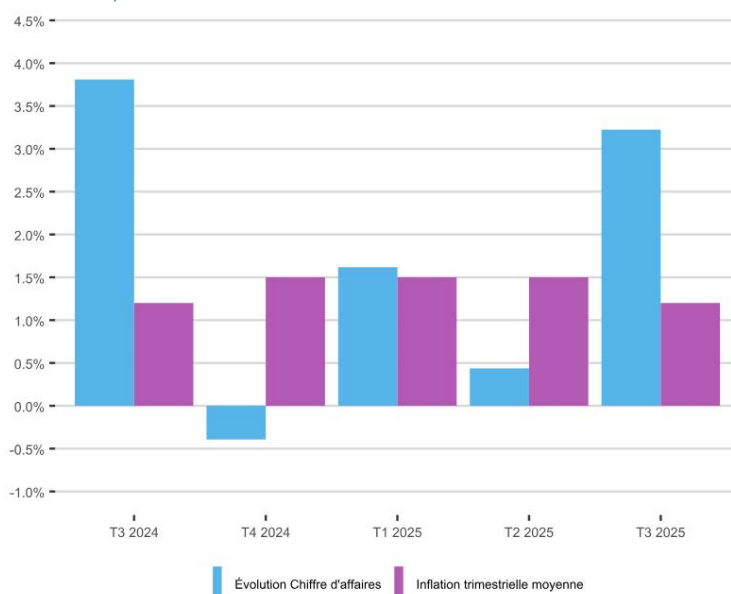
Sources : « ISPF Te Avei'a - T3 2025 – Le rebond touristique porte la croissance du trimestre / décembre 2025 »

L'activité économique s'accélère au troisième trimestre 2025, avec un rebond de 3,2 % sur douze mois du chiffre d'affaires des entreprises polynésiennes.

La demande intérieure finale augmente (+ 1,2 point de contribution à la croissance du chiffre d'affaires ce trimestre), portée par le rebond de la consommation des ménages et du chiffre d'affaires du commerce ainsi que par la bonne tenue du secteur de la construction (+ 3,7 % sur un an pour ces deux secteurs).

La contribution des activités caractéristiques du tourisme explique le reste de la croissance du trimestre, avec un chiffre d'affaires en hausse de 10,8 % par rapport à l'année précédente.

Évolution du chiffre d'affaires trimestriel et de l'inflation trimestrielle moyenne en glissement annuel.
Sources : Contributions, TVA et ISPF



Stabilité des importations et repli des exportations locales

Source : ISPF. Point conjoncture n°1514 -T3 2025

La valeur des importations civiles reste stable

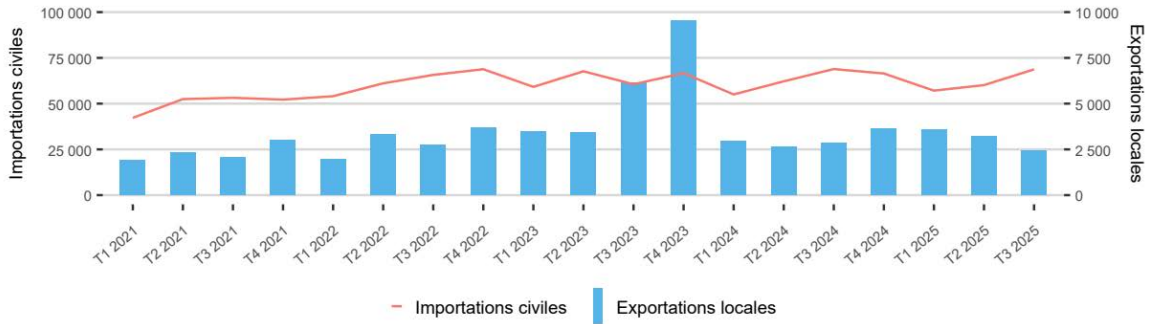
Entre les troisièmes trimestres 2024 et 2025, la valeur des importations civiles reste globalement stable : la hausse des importations de la plupart des catégories de produits compense le recul marqué des produits énergétiques.

Les exportations locales orientées à la hausse

Au troisième trimestre 2025, les exportations locales reculent de 15 %, principalement du fait de la baisse de la valeur des exportations de perles de culture brutes.

En cumul depuis le début de l'année, les exportations locales demeurent orientées à la hausse (+10 %), portées notamment par les performances des perles et de l'huile de coprah.

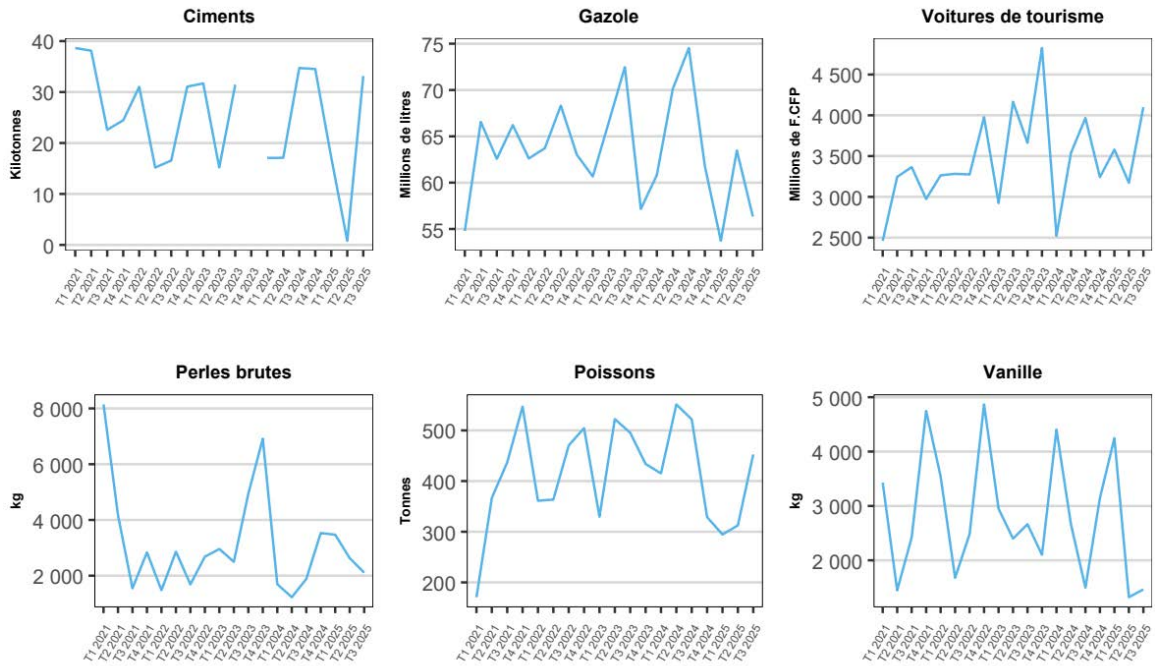
Evolution des importations civiles et des exportations locales



Unité: millions de F.CFP

Source : Direction des douanes, ISPF

Evolution des importations civiles et des exportations locales



Source : Direction des douanes, ISPF



1.2 ACTIVITÉ BANCAIRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer

En Polynésie française, le système bancaire repose sur trois banques généralistes, établissements de crédit (la Banque SOCREDO, la Banque de Polynésie et la Banque de Tahiti) dont deux filiales de groupes bancaires hexagonaux, trois sociétés de financement, deux établissements de paiement entrés en activité en 2022, et la Banque des Territoires relevant de la Caisse des Dépôts et Consignation installée depuis 2021.

Outre le système bancaire local, **des établissements financiers non installés localement interviennent régulièrement depuis l'Hexagone**, essentiellement en faveur des collectivités locales et des particuliers. Il s'agit notamment de la Casden Banque populaire, représentée par la Banque de Polynésie et la Banque SOCREDO, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse française de financement local (CAFFIL), l'Agence France locale, la Banque européenne d'investissement (BEI), la Société de gestion des fonds de garantie d'outre-mer (SOGEFOM). Bpifrance et la Banque des Territoires proposent aussi leurs financements en Polynésie française, la première depuis sa délégation régionale ouverte en Nouvelle-Calédonie, et la seconde, directement depuis son antenne locale à Papeete ouverte en juillet 2021.

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) opère également sur le territoire.

Des acteurs non bancaires contribuent aussi au financement des entreprises polynésiennes. Il s'agit de la SOFIDEP, de l'ADIE et d'Initiative Polynésie française.

L'offre bancaire est complétée depuis 2022 par deux établissements de paiement, Marara Paiement, filiale de l'Office des postes et télécommunications (OPT), et EGPF Polynésie, connu sous le nom commercial « NiuPay ».

Le réseau bancaire polynésien compte 134 guichets (-21 en l'espace de dix ans) : 52 sont exploités par les établissements de crédit, dont 22 ne gérant plus de valeurs (sans caisse), et 82 sont rattachés aux bureaux de poste de l'OPT.

Destinés à réduire les opérations de retrait au comptoir, les automates bancaires continuent de progresser : 180 appareils installés sur le territoire, soit 4 de plus qu'en 2022. De même, l'usage de la carte bancaire se renforce avec l'agrandissement du parc de terminaux de paiement et le refus de plus en plus fréquent des chèques par les commerçants. Néanmoins, l'équipement en carte des Polynésiens reste plus faible que dans la France entière où le taux de bancarisation est plus élevé.

Les établissements traditionnels font face à une concurrence croissante avec l'apparition de nouveaux acteurs.

Jusqu'à présent, les néobanques n'étaient pas accessibles en Polynésie en raison de l'absence d'agrément par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). **Deblock, agréée par la Banque de France et également enregistrée auprès de l'AMF offre depuis avril 2025 aux Polynésiens un compte courant en Franc Pacifique.** Les utilisateurs peuvent gérer à la fois leur compte courant en XPF et leur portefeuille crypto depuis l'interface, tout en disposant d'une carte VISA utilisable partout dans le monde.

1.3 ÉVOLUTIONS MONÉTAIRES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer

Une politique monétaire de l'IEOM en soutien du développement économique

En juin 2025, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a abaissé de 25 points de base l'ensemble de ses taux directeurs, portant son principal taux directeur (le taux de facilité de dépôt) à 2 %. Il s'agit du quatrième assouplissement monétaire en six mois.

L'IEOM a poursuivi la baisse de ses taux directeurs en s'alignant sur la politique monétaire de la BCE dont l'objectif assumé est de rendre l'économie européenne « plus résiliente aux chocs mondiaux ».

Le pilotage des taux directeurs de l'IEOM a permis de limiter l'inflation, soutenir le financement des entreprises et inciter les établissements de crédit à utiliser leurs liquidités pour financer le développement économique de la Polynésie française.

En juin 2025, le taux de facilité de dépôt est passé de 3 % à 2 %, celui du réescompte de 3,10 % à 2,10 % et le taux de facilité de prêt marginal de 3,75 % à 2,75 %.

Avec ces décisions, l'IEOM poursuit les objectifs de la politique monétaire de l'Etat dans la zone franc Pacifique tels que fixés par le code monétaire et financier :

- **Favoriser le développement économique et le financement de l'économie réelle des territoires :** l'écart de taux entre la facilité de dépôt, les taux du réescompte de crédit et le taux de référence des lignes de refinancement permet aux établissements de crédit de continuer à accompagner les projets d'investissement dans les territoires.
- **Contribuer à la stabilité des prix et à la modération du coût du crédit dans la zone d'intervention.** Le niveau du taux du réescompte de crédit permet de contribuer à modérer le coût du crédit aux PME.
- **Assurer la liquidité monétaire et la stabilité financière de la zone :** à cette fin, le taux de la facilité de dépôt de l'IEOM est fixé en cohérence avec celui de la BCE.

Évolution des emplois et des ressources financières de la place

Source : IEOM – 27 janvier 2026

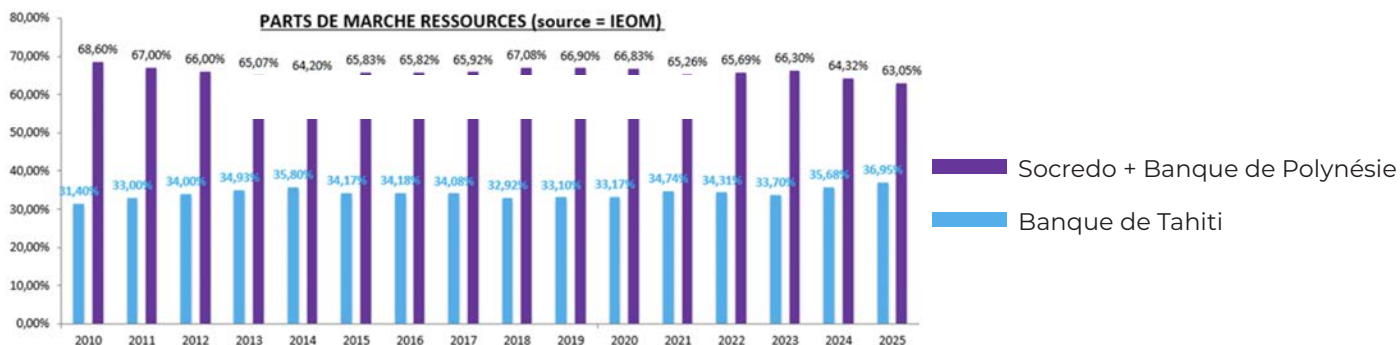
En décembre 2025, les ressources des banques locales atteignent **724 141 millions de F CFP**, en hausse de **1,62 %** sur l'année (712 569 millions de F CFP en décembre 2024). **La Banque de Tahiti en détient 36,95 %**, renforçant son positionnement de **1,27 point** en un an (**35,68 %** en décembre 2024).

L'encours des crédits sains (hors crédit-bail) des 3 banques polynésiennes progresse de **5,4 %** (726 845 millions de F CFP contre 689 883 millions en décembre 2024). **La part de marché de la Banque de Tahiti se consolide sur la période de référence, passant de 37,37 % à 37,73 %, soit +0,36 point.**

Parts de marché emplois - Source IEOM



Parts de marché ressources - Source IEOM





2 ÉVOLUTION DE LA BANQUE DE TAHITI DANS SON ENVIRONNEMENT

Principaux agrégats de la Banque de Tahiti

Principaux agrégats (En millions de F CFP, en nombre, en % ou en points)	Réalisé décembre 2024	Réalisé décembre 2025	Variation 2024/2025	Budget 2025	Taux de réalisation du budget
Total bilan	363 942	408 846	12,3 %	340 709	120 %
Emplois Clientèle	261 560	278 142	6,3 %	261 002	106,6 %
Ressources Clientèle	257 766	270 194	4,8 %	243 931	110,8 %
Ratio Emplois/ Ressources Clientèle	89 %	89,70 %	0,7 pts	92 %	-2,3 pts
Produit Net Bancaire	8 476	9 287	9,6 %	8 551	108,6 %
Coeff. d'exploitation	65,9 %	61,2 %	-4,7 pts	64,3 %	-3,08 pts
Résultat Brut d'exploitation	2 892	3 605	24,7 %	3 056	118 %
Coût du risque	-571	188	-133 %	-350	53,8 %
Résultat net	1 439	1 775	23,3 %	1 448	122,5 %
Effectifs CDI fin de période	277	284	7	-	-
Nombre d'agences	17	17	-	17	-

2.1 ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

La Société est administrée par un Conseil d'Administration.

Il détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. **Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.** En 2025, il s'est réuni à six reprises.

Le processus de décision et le partage des informations au plus haut niveau est assuré par le Comité de Direction Générale (CDG) qui réunit chaque semaine le Directeur Général, le Directeur Général Délégué & Directeur de la Banque de Détail et Services clients, la Secrétaire Générale & Directrice des Ressources humaines, la Directrice des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents, la Directrice des Finances et Informatiques, le Directeur de la Banque de Développement Régional, et la Directrice de l'Audit interne.

Le processus décisionnel est complété de comités spécialisés : Comité Projets, Comité des Engagements, Comité des Risques, Comité Financier, Comité ALM, Comité d'Audit et des Risques, Comité de provisionnement, Comité de Coordination des Contrôles Internes, le Comité Conformité, le Comité PCA, le Comité Sécurité, le Comité RO, le Comité des Affaires légales, le Comité Watch List etc.

L'environnement bancaire et financier, dans lequel la Banque de Tahiti évolue, l'expose à des risques et nécessite la mise en œuvre d'une politique de maîtrise et de gestion de ces risques toujours plus exigeante et rigoureuse.

La Banque de Tahiti assume des risques intrinsèquement liés à ses métiers de banque de détail et aux activités mises en œuvre. De ce fait, la Banque de Tahiti porte les principaux risques tels que le risque de crédit et de contrepartie, les risques financiers (gestion de bilan : taux, liquidité et change), opérationnels et de non-conformité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Didier PATAULT
Président du Conseil d'administration



Pascal CHABOT



Carole SOTTEL



Florence DUMORA



David NOWICKI



Mailee FAUGERAT



Maeva SIU

LE COMITÉ DE DIRECTION DE LA BANQUE



Frédéric PANIGOT
Directeur Général



Patrick RIVIERE
Directeur Général Délégué,
Directeur de la Banque de Détail
et Service Clients



Moea DOLIGEZ
Secrétaire Générale,
Directrice des Ressources Humaines



Grégory CANTEGREL
Directeur de la Banque
de Développement
Régional



Christel GELORMINI
Directrice des Risques,
Conformité et Contrôles
Permanents



Sandra LABBEYI
Directrice de
l'Audit interne



Hinanui THON SING
Directrice Finances
et Informatique

2.3 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

Sur le plan organisationnel :

- **Juin** - Changement de rattachement de 2 services, à savoir :
 - Le service production des crédits (marchés des particuliers et professionnels) est rattaché au Directeur Général Délégué, en charge de la BDD et des services clients.
 - Le service ressources humaines est rattaché au Secrétariat Général.
- La direction RH-BDD-PB devient la Direction Banque de Détail et Services clients.
- **Août** - Évolution d'organisation de la Direction Financière, Informatique & Monétique portant sur le pôle Finance.
- **Novembre** - Évolution du marché des professionnels & impacts sur le réseau BDD.
- **Décembre** - Évolution de la DRCCP sur le pôle Sécurité Informatique.

Sur le plan fiscal :

La LP 2025-38 du 9/12/2025 portant diverses mesures fiscales en faveur du développement économique et en accompagnement des politiques sectorielles instaure **plusieurs mesures fiscales visant à soutenir le développement économique polynésien** :

- Mise en place d'un taux de TVA réduit à 1% pour certains échanges inter-archipels.
- Création d'un régime mère-fille et aménagements des règles d'imposition des revenus des capitaux mobiliers.
- Exonérations ciblées (retenue à la source, opérations bancaires, investissements outre-mer).

La Loi de Pays instaure de **nouvelles exonérations de retenue à la source**, notamment pour les opérations réalisées dans le cadre du dispositif métropolitain d'aide fiscale à l'investissement outre-mer, ainsi que pour les services bancaires liés au traitement des paiements par carte, virement ou prélèvement vers des comptes situés hors de la Polynésie française.

Ces dispositions, applicables aux paiements effectués à partir du 9 décembre 2025, ont pour objectif de réduire la charge fiscale des acteurs concernés et de faciliter la circulation des transactions :

- Réforme de la taxe de séjour, unification partielle des taux de TVA pour l'hébergement.
- Exonération de CST sur les primes exceptionnelles de pouvoir d'achat.
- Mesures de défiscalisation (logement intermédiaire, écotourisme, sport professionnel).
- Évolutions du Code des impôts : taxes sur tabac/vapotage, avantages IS pour dons sportifs, TVA réduite pour médicaments vétérinaires et certaines importations.

Sur le plan juridique :

Panorama des principales évolutions juridiques et réglementaires en 2025 :

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses évolutions législatives et réglementaires, tant au niveau local qu'au niveau national et européen, auxquelles la Banque de Tahiti a dû s'adapter afin de garantir la conformité de ses activités opérationnelles à ces nouveaux standards et permettre de renforcer les dispositifs de protection de ses clients.

Ces évolutions ont permis la mise en place notamment d'un **nouveau cadre juridique spécifique aux opérations de crédit à la consommation et de crédit immobilier, la création d'un prêt à taux zéro (PTZ)** sous l'impulsion du Pays, ou la mise en œuvre de la **réforme des règles applicables à la distribution des produits d'assurances**.

L'ensemble de ces changements a nécessité un travail important de **veille juridique, d'analyse, de mise à jour documentaire, d'évolution des processus internes et d'accompagnement des équipes**, afin d'assurer une mise en conformité harmonisée et efficace dans les délais imposés.

La Banque de Tahiti a ainsi poursuivi son engagement à offrir des services bancaires fiables et transparents, tout en intégrant les nouvelles exigences légales et réglementaires imposées par les réformes structurantes de l'année 2025.

- **Résilience opérationnelle numérique – Règlement européen DORA - 2022/2554 (Digital Operational Resilience Act)**

Le Règlement européen DORA vise à renforcer la résilience opérationnelle numérique des établissements financiers. Il est applicable depuis le 17 janvier 2025. Bien qu'il ne s'applique pas directement en Polynésie française, la Banque de Tahiti a pris les mesures nécessaires pour se conformer à ce règlement en raison de son appartenance au groupe BPCE.

Les travaux engagés en 2025 ont porté sur la formalisation des processus internes de classification et de gestion des incidents numériques, sur la tenue des registres liés aux prestataires informatiques, ainsi que sur la préparation des mécanismes de notification.

- **Encadrement des frais bancaires au titre des successions**

La loi n°2025-415 du 13 mai 2025 ainsi que le Décret n° 2025-813 du 13 août 2025 encadrent désormais les frais facturés par les établissements financiers lors de la clôture des comptes d'un client décédé. Ces nouvelles mesures, applicables en Polynésie française, prévoient trois cas où l'établissement doit appliquer une gratuité totale : les successions simples, les successions modestes dont les avoirs sont inférieurs ou égaux à 5 910 euros (soit environ 705 000 XPF), et les successions concernant un enfant mineur. Dans les autres cas, les frais sont limités à un double plafonnement : un maximum de 1 % des avoirs concernés et un plafond légal fixé à 857 euros, soit environ 102 300 XPF, à compter du 1er janvier 2026. La Banque de Tahiti a mis en œuvre les mesures nécessaires à la mise en conformité à ses nouvelles exigences.

• **Crédit à la consommation et crédit immobilier – entrée en vigueur de la Loi du pays n° 2025-21**

La Loi du pays n° 2025-21 du 15 juillet 2025 a instauré un cadre polynésien autonome pour le crédit à la consommation et le crédit immobilier, en s'inspirant fortement des dispositions du Code de la consommation national. Elle impose désormais aux banques polynésiennes de nouvelles obligations d'information, renforce les règles de publicité applicables aux crédits destinés aux particuliers, instaure un véritable devoir d'explication et consolide les exigences relatives à l'évaluation de solvabilité de l'emprunteur ainsi qu'à la formalisation des contrats de prêt.

La loi instaure un nouveau cadre, en particulier pour le crédit immobilier en rendant obligatoire la remise d'une Fiche d'Information Type (FIT) dès l'émission de l'offre de crédit facilitant la comparaison des offres et la compréhension des engagements pris par l'emprunteur. En 2025, la Banque de Tahiti a adapté l'ensemble de sa documentation contractuelle et renforcé les explications précontractuelles et contractuelles données aux clients.

Si l'adoption de cette loi a été saluée par les établissements bancaires en ce qu'elle vient combler le vide juridique mis en évidence par la Cour de cassation le 29 novembre 2023, elle illustre également les limites du principe de spécialité législative propre à la Polynésie française : dès l'entrée en vigueur de cette loi, un nouveau décalage apparaît avec le cadre métropolitain, récemment actualisé à la suite de la transposition de la directive européenne du 18 octobre 2023 relative aux contrats de crédit aux consommateurs.

• **Prêt à taux zéro en Polynésie française – Loi du pays n° 2025-29**

La Loi du pays n° 2025-29 du 13 octobre 2025 a instauré un prêt à taux zéro spécifiquement polynésien. Ce dispositif permet aux ménages primo-accédants de financer une partie de leur acquisition immobilière par un prêt sans intérêts, dans la limite de 12 000 000 XPF et pour une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans (27 ans pour les opérations en vente en l'état futur d'achèvement). Les intérêts non payés par l'emprunteur sont compensés pour les banques par un crédit d'impôt sur la taxe sur le produit net bancaire, accordé dans la limite des enveloppes disponibles. Avec cette nouvelle offre PTZ, la Banque de Tahiti participe, en partenariat avec le Pays et la Délégation à l'habitat et à la Ville (DHV), à faciliter l'accès à la propriété des ménages Polynésiens.

• **Distribution d'assurances – Entrée en vigueur Livre V du code des assurances**

La Loi du pays n° 2024-10, entrée en vigueur le 31 décembre 2025, réforme la réglementation des distributeurs d'assurance. Elle impose désormais une immatriculation obligatoire des intermédiaires d'assurance, un niveau minimum de formation professionnelle, de nouvelles exigences d'honorabilité, de formation et de capacités professionnelles, dans certains cas, la mise en place d'une garantie financière. Elle renforce également les obligations de transparence, d'information et de conseil envers les clients. En 2025, la banque a engagé les démarches d'immatriculation et adapté son dispositif de distribution et de prévention des conflits d'intérêts.

• Veille réglementaire – Projet de Bail Réel Logement « A noho »

Le projet de Loi du pays portant création du dispositif « A noho » (Bail Réel Logement) a été examiné en 2025 et fait l'objet d'un avis favorable du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC). Ce dispositif, inspiré du bail réel solidaire métropolitain, vise à dissocier le foncier du bâti afin de réduire le coût d'accès au logement. Avec le PTZ, le BRL complète les mesures instaurées par le Pays pour réduire le coût d'accès à la propriété des Polynésiens. L'examen du texte a été reporté en 2026 et aucune disposition n'a été adoptée à ce stade. Ce dispositif sera suivi de prêt en raison de l'intérêt qu'il représente pour le marché de la promotion immobilière sur lequel la Banque de Tahiti est acteur majeur.

• Multi-détention des produits d'épargne réglementée

Le décret du 26 décembre 2025 reporte au 1er juillet 2027 l'entrée en vigueur de l'obligation de contrôle automatisé interbancaire destiné à prévenir la multidétention des produits d'épargne réglementée. Ce contrôle reste, à ce jour, limité au seul Livret A, produit qui n'est pas proposé par les banques locales. Aucun autre produit d'épargne réglementée commercialisé par la Banque de Tahiti ne fait l'objet d'un contrôle automatisé, ce qui impose de maintenir les contrôles déclaratifs à l'ouverture et les revues internes réalisées a posteriori. Les adaptations techniques restant à mettre en œuvre sont reportées au calendrier 2027.

Sur le plan des produits

• La Banque de Tahiti a commercialisé les produits commerciaux suivants :

- Arrondi RSE : nouveauté avec l'élargissement au prêt habitat
- Offre TAURE'A

• Produits de gestion privée GP :

- OPPORTUNITE - *NOV 2024*
- ATHENA TRIMESTRIEL - *FEV 2025*
- EQUINOXE 8 ANS - *FEV 2025*
- ALLIANZ HORIZON NEO - *FEV 2025*
- ALLIANZ HORIZON NEO - *JUIN 2025*
- ATHENA MENSUEL - *JUIL 2025*
- EQUINOXE 8 ANS - *AOUT 2025*
- ATHENA TRIMESTRIEL - *OCT 2025*
- PHOENIX MEMOIRE SEMESTRIEL DUO - *OCT 2025*
- ALLIANZ HORIZON NEO - *OCT 2025*

FOCUS : QUATRE PRODUITS À FORT IMPACT

1. Nouvelles offres Taure'a

En août 2025, la Banque de Tahiti a renouvelé et modernisé son offre jeunes “Taure'a”, un ensemble de solutions spécialement conçues pour accompagner les jeunes Polynésiens de 0 à 25 ans dans leurs premiers pas vers l'autonomie financière.

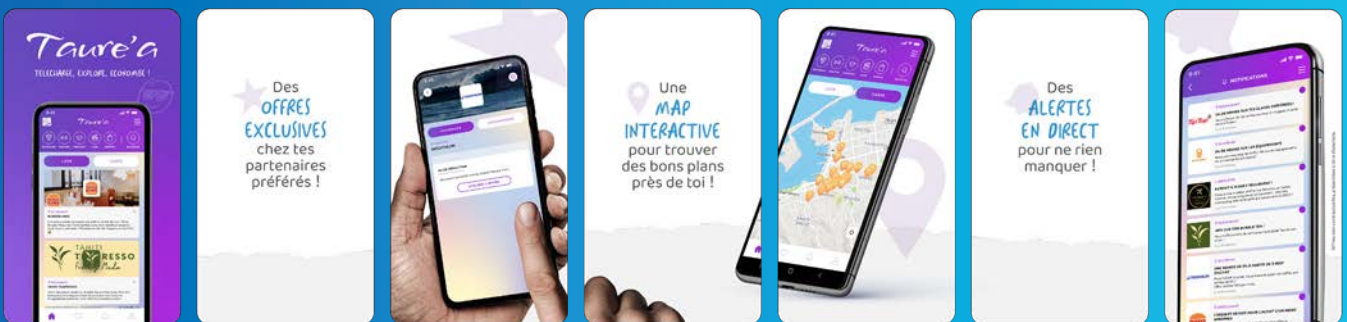
Pensées pour répondre aux besoins réels des nouvelles générations, ces offres s'articulent désormais autour de trois packs évolutifs — *Tama*, *Taure'a* et *Taure'a Nui* — permettant à chaque jeune de disposer d'outils simples, modernes, adaptés et sécurisés pour apprendre à gérer son argent.

Elles se décomposent en trois gammes :

- Offre **Tama** : de 0 à 18 ans
- Offre **Taure'a** : de 7 à 18 ans
- Offre **Taure'a Nui** : de 16 à 25 ans

Ces offres donnent accès à :

- Un premier compte à vue du jeune
- Un Money Walkie, le porte-monnaie sans contact, à partir de 7 ans (*Taure'a*)
- Une Carte Visa internationale dès 16 ans (*Taure'a Nui*)
- L'appli Taure'a, l'application destinée exclusivement aux jeunes afin de bénéficier d'avantages uniques chez nos partenaires locaux (*Taure'a* et *Taure'a Nui*)



2. Tiare Net

Le service de banque à distance de la Banque de Tahiti, “Tiare Net”, a évolué en juillet 2025. Il a fait l'objet d'une refonte complète, intégrant une nouvelle ergonomie, l'enrichissement de ses fonctionnalités et le déploiement de son application mobile dédiée.

Le service de banque à distance offre désormais une **expérience simplifiée et intuitive**. Les clients peuvent consulter en un instant leurs soldes, leurs crédits, l'encours de leurs cartes à débit différé, ainsi que l'historique de leurs opérations. Ils disposent également d'options pratiques telles que le déplafonnement gratuit de leurs cartes (jusqu'à trois

fois par année glissante), le blocage des paiements en ligne ou par zones géographiques, ainsi que la récupération du code PIN.

La sécurité est renforcée grâce à la possibilité de faire opposition ou de verrouiller temporairement une carte à tout moment.



3. L'Arrondi RSE

En septembre 2024, la Banque de Tahiti a lancé l'Arrondi RSE, une initiative solidaire qui permet aux clients d'ajouter un libre montant à leurs mensualités de prêt. La banque double chaque don.

L'association bénéficiaire sur 2024 - 2025 était l'association Tamari'i Pointe des Pêcheurs, qui a pu bénéficier d'un montant total de 552 160 F CFP.

L'association a ainsi mis en place les actions suivantes :

- **L'arrachage et le contrôle des algues envahissantes** (*Turbinaria ornata*), dont la prolifération menace l'équilibre écologique en étouffant les coraux.
- **La microfragmentation et la transplantation de coraux**, techniques innovantes qui stimulent la régénération rapide des récifs tout en renforçant leur résilience.
- **La sensibilisation et l'engagement citoyen**, avec l'organisation de plongées participatives, des ateliers et des actions éducatives dans le but est de protéger notre patrimoine naturel.

Pour 2026, l'association bénéficiaire identifiée est l'association Amazones Pacific qui œuvre pour accompagner les femmes touchées par le cancer.

4. Assurances d'Allianz

Le 19 novembre 2025, la Banque de Tahiti et Allianz ont célébré **20 ans de partenariat stratégique au service de la protection des polynésiens et des entreprises locales.**

La Banque de Tahiti et Allianz œuvrent pour proposer un ensemble de solutions d'assurance de dommages (assurance automobile, habitation...), d'assurances de personnes et d'assurances vie. La banque a pour ambition d'offrir à ses clients une protection solide, un accompagnement de proximité et l'expertise reconnue d'un acteur international de référence.

Cette collaboration durable témoigne de son engagement à fournir des services de qualité.

2.3 PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2025, la Banque de Tahiti a construit son nouveau plan stratégique Orama 2025-2030, « Vision » 2025-2030.

Ce plan de développement constitue la feuille de route de la transformation de la banque pour les années à venir et guidera l'ensemble des initiatives prévues en 2026.

Le plan stratégique vise notamment à développer de nouvelles offres, à renforcer la culture de la satisfaction client, à promouvoir la proactivité commerciale, à améliorer l'engagement des équipes, à consolider les expertises internes et à moderniser les outils de pilotage.

La Banque de Tahiti engagera une nouvelle étape de sa transformation en accélérant **le développement de son écosystème numérique**. L'objectif est de proposer des **solutions de paiement mobile plus rapides, plus ergonomiques et toujours plus sécurisées**, afin d'améliorer l'expérience client et de renforcer l'accessibilité des services bancaires.

Dans la continuité, la banque poursuivra la **dématérialisation de ses contrats et de ses procédures internes**. Cette transition favorisera une meilleure fluidité des démarches clients, une réduction des délais de traitement et une amélioration de la traçabilité, tout en contribuant aux objectifs RSE par une baisse de la consommation de papier.

Parallèlement, **l'intégration progressive de solutions d'intelligence artificielle constituera un levier majeur de modernisation**. Cette évolution permettra **d'automatiser certaines tâches répétitives, d'améliorer l'assistance aux collaborateurs et aux clients, d'optimiser l'analyse des données et de renforcer la prévention des risques**. L'IA deviendra ainsi un pilier de l'amélioration de l'expérience collaborateur et de la qualité de service.

Ensemble, ces orientations permettront à la Banque de Tahiti **d'affirmer pleinement son positionnement d'acteur bancaire moderne, responsable et tourné vers l'avenir**. L'année 2026 débutera avec la **renégociation d'un nouvel accord triennal de modération tarifaire et la conclusion d'une nouvelle charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement**, accord conclu entre les établissements de la place, le Haut-Commissariat et l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM).

Le bilan du précédent accord démontre que la convergence est quasiment atteinte entre les tarifs pratiqués en France métropolitaine et en Polynésie française (Banque en ligne, Cartes (Débit Dif. / Débit Immédiat, Virements / prélèvements, Retraits DAB externes). Des écarts subsistent : Frais de Tenue de compte, Carte à autorisation systématique et Commission d'intervention. Ils sont d'origine structurels : explosion des coûts monétiques (visa/mastercard), modernisation des flux (COPS), infrastructures numériques locales, réseau physique d'agence et de GAB dans les archipels, etc.

L'inclusion bancaire constituera un axe prioritaire du futur accord, avec des engagements forts portant notamment sur le développement du taux d'équipement à l'offre spécifique OCF, l'accompagnement des clients en situation de surendettement, le renforcement de la transparence et des actions de sensibilisation, la labellisation d'une formation d'éducation budgétaire destinée aux publics fragiles, ainsi que l'amélioration de l'accès au crédit.



TEAHUPOO

FEDERATION TAHITIENNE DE SURF
TAHITI 1988

XXXX
1234

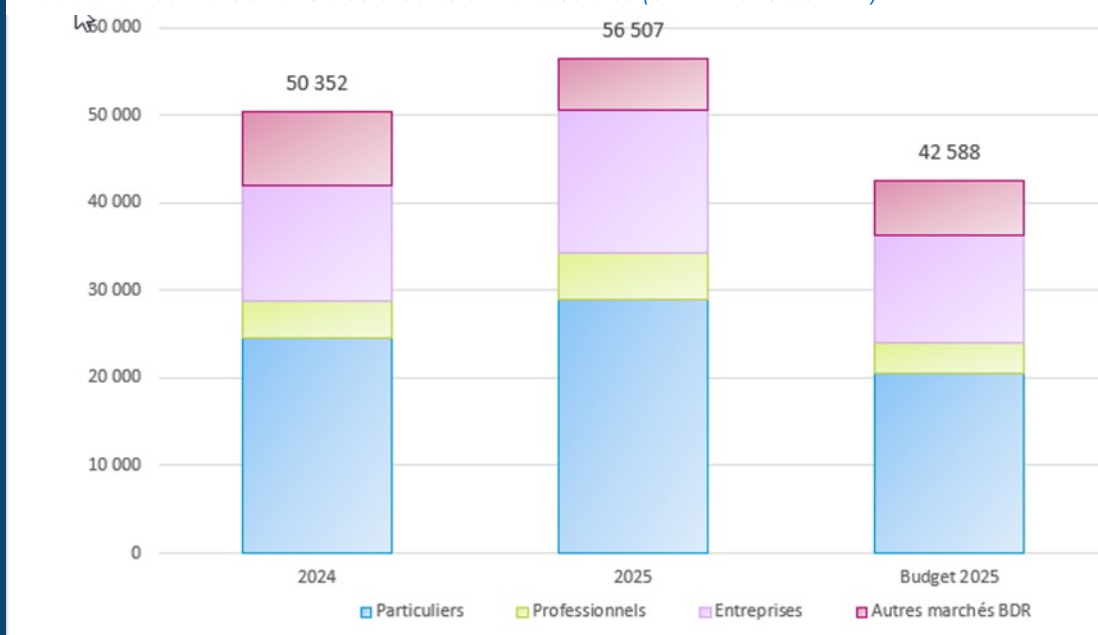
Banque
de Tahiti

3 PERFORMANCES COMMERCIALES

3.1 PRODUCTION DES CRÉDITS

Production nette depuis le 01/01/2025 en Millions XPF	Réalisé au 31 décembre 2024	Réalisé au 31 décembre 2025	Variation 2025/2024	Budget au 31 décembre 2025
Particuliers	24 537	28 918	17,85 %	20 621
Professionnels	4 257	5 333	25,28 %	3 410
Entreprises	13 190	16 302	23,59 %	12 346
Autres marchés BDR	8 367	5 954	-28,84 %	6 212
Total Production des Crédits	50 352	56 507	12,23 %	42 588
<i>Variation d'Encours moyen CT</i>	- 657	-1 346	-	+446

Production cumulée 2025 des crédits amortissables (en Millions de XPF)



La production totale de crédits dépasse largement les attentes avec un taux d'atteinte de 132% de la cible budgétaire.

Les particuliers atteignent 140,2 % de l'objectif à fin décembre 2025.

La consommation des ménages est restée soutenue en 2025 et s'illustre par une **production de crédits à la consommation qui s'affiche également en dépassement du budget (137,5 % de l'objectif annuel).**

Sur le **plan immobilier**, la dynamique est restée très favorable et les résultats dépassent les performances 2024 ainsi que l'objectif de 2025 avec un taux de réalisation de 126,8 %. Malgré la tendance des biens à la vente à se raréfier ainsi que des coûts de construction toujours très élevés, les ménages ont profité de la baisse des taux sur l'offre de crédit.

Les parts de marché Particuliers augmentent de 0,26 % sur 2025, pour s'établir à 38,39 %.

Le marché des professionnels est lui aussi, en hausse de 25,3 % par rapport à 2024 et dépasse l'objectif prévu en fin d'année affichant un taux de réalisation de 156,4 %, avec une production de crédits d'équipement qui progresse par rapport à 2024.

La production de crédits aux entreprises et aux marchés spécialisés (promotion immobilière, collectivités, etc.) est restée aussi soutenue qu'en 2024, enregistrant un dépassement des attentes budgétaires de près de 125 %.

Toujours dans un contexte de révision des conditions de défiscalisation des projets d'investissements, la présence et le dynamisme accrus des équipes commerciales auprès des clients et prospects ont permis cette nouvelle performance pour **établir une part de marché Entreprise à 38,42 %, en légère hausse sur l'année glissante.**

Enfin, la Banque de Tahiti a continué à accompagner divers projets d'envergure du Territoire, dans les secteurs du tourisme, de l'énergie, de la grande distribution, de l'immobilier, du transport, etc.

3.2 COLLECTE DE RESSOURCES – BILAN

La collecte 2025 s'élève à 12,3 milliards de F CFP à fin décembre 2025. Elle est principalement portée par les professionnels et les entreprises sur cet exercice.

Sur le dernier trimestre, la collecte s'est affichée en très forte hausse, la clientèle ayant montré moins d'appétence sur les placements à terme et préservant ses avoirs disponibles à la réalisation de projets à venir et donc sur les supports à vue.

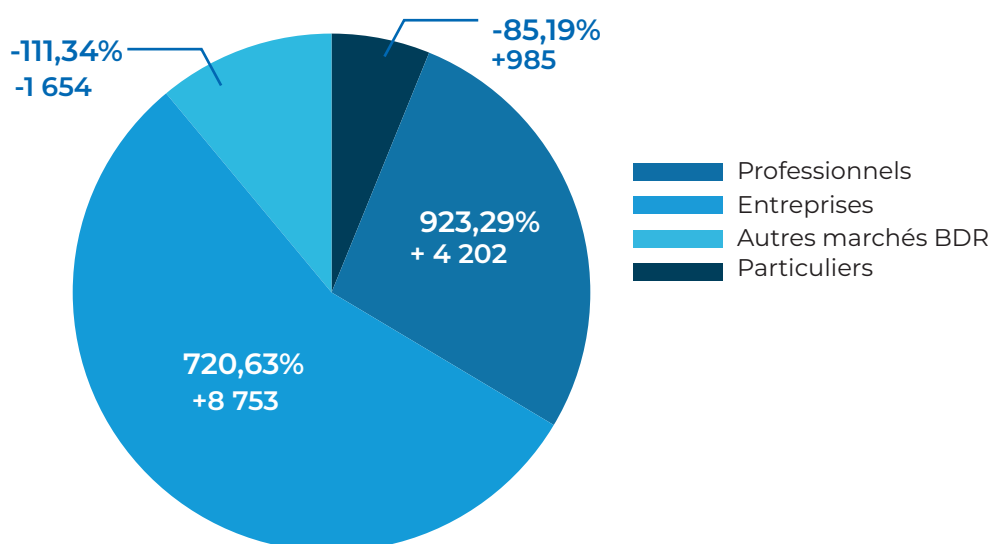
Tout au long de l'année, la Banque de Tahiti a adapté sa politique en matière de taux de rémunération des ressources conformément aux évolutions des marchés financiers tout en restant compétitive face à une concurrence toujours présente sur la place bancaire polynésienne.

Cette belle année de collecte se traduit par une progression de 1,27 % des parts de marché sur les ressources de bilan, notamment poussée par le marché des Entreprises et des Professionnels.

Collecte nette ressources

Collecte nette des ressources en Millions XPF	décembre 2024	décembre 2025	Évolution entre 2024 et 2025	Budget au 31 décembre 2025
Particuliers	6 650	985	-85,19%	1 386
Professionnels	-510	4 202	TI	742
Entreprises	-1 410	8 753	TI	1 200
Autres marchés BDR	14 585	-1 654	-111,34 %	205
Total collecte nette	19 314	12 286	-36,39 %	3 533

Répartition de la collecte par marché (en MXPf)



3.3 FONDS DE COMMERCE

Le réseau BT comprend 21 points de vente dont 17 agences : 11 agences sur Tahiti et 6 réparties dans les îles. Le parc de GAB compte 39 automates en activité.

Le nombre de clients actifs de la Banque de Tahiti continue sa progression en 2025 (+2,24 %). Il passe de 35 026 fin 2024 à 35 810 fin 2025.

Évolution nette des clients 2025	décembre 2024	décembre 2025	Évolution
Particuliers	31 375	31 943	1,8 %
Professionnels	3 112	3 275	5,2 %
Entreprises	539	592	9,8 %



4 RÉSULTATS FINANCIERS

4.1 BILAN

En MXPF	Réalisé	Réalisé	Variation		Budget	Réalisation	
	31 déc.24	31 déc.25	en MXPF	en %	31 déc.25	en MXPF	en %
EMPLOIS	363 942	408 846	44 904	12,3 %	340 709	68 137	120 %
Emplois clientèle	261 560	278 142	16 583	6,3 %	261 002	17 140	107 %
Comptes Ordinaires Débiteurs	8 300	8 888	587	7,1 %	11 029	-2 141	80,6 %
Crédits clientèle	249 434	265 999	16 565	6,6 %	246 423	19 576	107,9 %
Créances douteuses nettes	3 478	2 999	-479	-13,8 %	3 101	-102	96,7 %
Emplois trésorerie	97 103	125 693	28 591	29,4 %	75 230	50 463	167,1 %
Autres emplois	5 280	5 010	-270	-5,1 %	4 477	533	111,9 %
Participations	286	285	-1	-0,3 %	278	7	102,6 %
Immobilisations	2 237	2 250	13	0,6 %	2 535	-285	88,7 %
Comptes de régul. et divers	2 757	2 476	-281	-10,2 %	1 664	811	148,8 %
RESSOURCES	363 942	408 846	44 904	12,3 %	340 709	68 137	120 %
Ressources clientèle	257 766	270 194	12 428	4,8 %	243 931	26 263	110,8 %
Comptes Ordinaires Créditeurs	110 036	132 598	22 562	20,5 %	112 043	20 555	118,3 %
Ressources à terme	100 679	90 579	-10 099	-10 %	90 550	-29	0 %
Livrets d'épargne	44 693	44 868	175	0,4 %	39 433	5 435	113,8 %
Dettes représentées par un titre	1 328	1 300	-28	-2,1 %	1 412	-112	92,1 %
Autres ressources clientèles	1 030	849	-181	-17,6%	493	-356	172,3 %
Ressources financières	81 087	112 055	30 968	38,2 %	70 973	41 082	157,9 %
Fonds propres	18 284	20 593	2 309	12,6 %	19 733	860	104,4 %
Autres passifs	6 806	6 005	-801	-11,8 %	6 072	-68	98,9 %

4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En KXPF	Réalisé 31 déc. 24	Réalisé 31 déc.25	Variation	Budget	Réalisation
MNI	5 979 546	6 785 115	13,47 %	6 120 077	110,87 %
Commissions	2 436 464	2 567 545	5,38 %	2 417 818	106,19 %
P&C d'exploitation bancaire	59 839	-65 663	TI	13 233	TI
PRODUIT NET BANCAIRE	8 475 849	9 286 997	9,57 %	8 551 129	108,61 %
Frais de personnel	-2 800 049	-2 826 550	0,95 %	-2 668 880	105,91 %
Impôts et taxes	-400 869	-429 585	7,16 %	-411 125	104,49 %
Services extérieurs	-2 045 407	-2 086 507	2,01 %	-2 107 495	99 %
Dotation aux amortissements	-337 759	-338 997	0,37 %	-307 460	110,26 %
FRAIS DE GESTION	-5 584 083	-5 681 640	1,75 %	-5 494 960	103,40 %
COEX	65,88 %	61,18 %	-4,70 pts	64,3 %	-3,08 pts
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 891 766	3 605 357	24,68 %	3 056 169	117,97 %
Coût du risque	-570 782	188 162	-132,97 %	-350 000	-53,76 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 320 984	3 793 519	63,44 %	2 706 169	140,18 %
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	426	TI	0	ns
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 320 988	3 793 945	63,46 %	2 706 169	140,20 %
Impôt sur les bénéfices	-772 715	-1 058 215	36,95 %	-889 505	118,97 %
Charges de défiscalisation	-135 707	-424 085	212,50 %	-368 310	115,14 %
Provisions FRBG & règlementées	26 808	-536 934	TI	0	ns
RÉSULTAT NET	1 439 375	1 774 711	23,30 %	1 448 354	122,53 %

À fin décembre 2025, le Produit Net Bancaire (PNB) s'établit à 9 286 millions de F CFP

Il ressort en hausse de 811 millions de F CFP par rapport à décembre 2024 (+9,5%) et en avance de 735 millions de F CFP par rapport au budget 2025.

La Marge Nette d'Intérêts (MNI) globale est en avance de 805 millions de F CFP par rapport à 2024 (+13,4%) et en avance de 665 millions de F CFP par rapport au budget 2025 (+10,9%).

- Les intérêts des crédits clientèle profitent de la bonne dynamique observée sur la production de crédits, tous marchés confondus, couplée à des niveaux de taux légèrement supérieurs aux objectifs.

Par ailleurs, le coût moyen de la ressource clientèle diminue grâce à la réduction du volume de placements à terme de 12 Mds, conséquence des baisses successives des grilles de placement à terme, toutes devises confondues, réalisées toute au long de l'année 2025.

- La MNI interbancaire profite d'une gestion financière optimisée lui permettant d'enregistrer une hausse de 77 millions de F CFP par rapport à 2024 et de 229 millions de F CFP par rapport au budget 2025.

- Le gain de change fléchit légèrement, consécutivement à la forte dépréciation du dollar US.

Les commissions profitent également d'une bonne dynamique commerciale et s'établissent en progression de 131,1 millions de F CFP par rapport à 2024 (+5,38 %) et dépassent le budget de 149,7 millions de F CFP.

Cette évolution résulte notamment de la hausse de 45,1 millions de F CFP des commissions sur vente de produits d'assurance IARD qui poursuivent leur développement enclenché depuis plusieurs années ainsi que de l'augmentation de 14,8 millions de F CFP des opérations internationales, tirées par la mise en place de nouvelles commissions sur les dépôts d'espèces en devises au guichet.

En revanche, les commissions monétiques sont en retrait de 53 millions de F CFP par rapport à 2024 et de 17 millions de F CFP par rapport au budget, en raison de charges CIP VISA plus élevées.

La clientèle montre à nouveau son intérêt pour les placements SCPI et les placements en assurance vie continuent leur progression notable, portant les commissions Hors Bilan à une progression de 45 millions de F CFP par rapport à 2024 et de 52 millions de F CFP par rapport au budget 2025.

Les frais de gestion atteignent 5 681 millions de F CFP, en dépassement de 97 millions de F CFP par rapport à décembre 2024 (+1,7 %) et de 186 millions de F CFP par rapport au budget :

- Les frais de personnel sont en dépassement de 26 millions de F CFP par rapport à 2024 et de 157 millions de F CFP par rapport au budget. Ils tiennent notamment compte d'un intéressement basé sur le résultat 2025 et l'accord d'intéressement en vigueur depuis 2024.
- Les impôts et taxes sont en hausse de 28 millions de F CFP par rapport à 2024 et en dépassement de 18 millions de F CFP avec le budget, en lien avec la progression du PNB
- Les services extérieurs sont en dépassement de 41 millions de F CFP par rapport à 2024 et en économie de 21 millions de F CFP vs budget. Les frais refacturés par les sociétés du groupe sont en progression mais compensés principalement par une baisse des dépenses de consulting
- Les dotations sont en dépassement de 1 million de F CFP par rapport à 2024 et de 31 millions de F CFP par rapport au budget 2025.

Le COEX s'établit à un niveau de 61,2 % contre 65,9 % en 2024 et 64,3 % au budget 2025

Le coût du risque ressort en reprise nette de 188,2 millions de F CFP en 2025, contre une dotation de 570,8 millions de F CFP en 2024.

Il se décompose du reclassement de la provision sectorielle de 536 millions de F CFP en FRBG ainsi que de dotations individuelles et réglementaires de 348 millions de F CFP.

Hors reclassement de la provision sectorielle, la dotation est en baisse de **222 millions de F CFP** par rapport à décembre 2024 et pratiquement à la cible budgétaire 2025 de 350 millions de F CFP.

Le coût du risque est essentiellement porté par des dotations individuelles du marché des particuliers avec **266 millions de F CFP** de dotations nettes et du marché des professionnels avec **68 millions de F CFP**.

Le résultat courant avant impôt 2025 progresse fortement par rapport à 2024 et atteint 3 794 millions de F CFP.

Le résultat net à fin décembre 2025 ressort à 1 774 millions de F CFP contre 1 439 millions de F CFP en 2024 et 1 448 millions de F CFP au budget 2025 soit une avance de **326 millions de F CFP**, essentiellement portée par la progression

5 PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRES

La Responsabilité Sociétale des Entreprises occupe une place centrale au sein de la Banque de Tahiti. Elle s'exprime à travers une démarche résolument collaborative, portée par la sincérité des équipes et par une identité profondément ancrée dans l'océan qui façonne le territoire.

L'organisation de la RSE à la Banque de Tahiti repose sur une **gouvernance transverse structurée autour d'un comité RSE, dirigé par la Secrétaire Générale et composé de douze membres volontaires issus de tous les départements.**

Ce comité anime des **ateliers thématiques permettant de faire émerger des projets concrets**, parmi lesquels le produit Arrondi RSE, né directement de ces travaux collectifs. Il assure également la **coordination des actions inscrites au calendrier RSE**, telles que les semaines à thème ou encore les campagnes de communication ciblées.

La RSE fait également partie intégrante des **missions du service Organisation**, référent pour le groupe CEIDF, qui pilote notamment la réalisation du bilan carbone et participe à la définition des processus RSE structurants.

Cette vision s'intègre pleinement au plan stratégique Orama, dont chacun des axes comporte au moins un projet identifié comme relevant de la RSE, faisant ainsi de celle-ci un véritable fil rouge pour l'ensemble de l'entreprise.





ORAMA
2030

5.1 LA RSE AU SEIN DU PLAN STRATÉGIQUE ORAMA 2030

Le plan stratégique ORAMA 2030 place la Responsabilité Sociétale des Entreprises au cœur du développement de la Banque de Tahiti.

Elle se décline par des actions concrètes autour de trois dimensions clés.

5.1.1. Des actions concrètes autour de trois dimensions clés

Environnement

- Poursuite de la dématérialisation des processus.
- Automatisation des traitements pour réduire la consommation de papier et optimiser les ressources.

Développement du Fenua

- Mise en place et financement de projets contribuant à un Fenua durable.
- Soutien renforcé aux initiatives locales à impact positif.

Social

- Développement des compétences internes grâce à une cartographie précise des besoins et des expertises.
- Renforcement de l'accompagnement des collaborateurs dans leur évolution professionnelle.

5.1.2. La convention du personnel du 27 juin 2025 : lancement d'ORAMA

Cet événement a marqué la présentation officielle du plan stratégique ORAMA 2030, signifiant « vision », qui fixe les orientations majeures de la Banque de Tahiti pour les cinq prochaines années.

5.1.3. Les réalisations ORAMA déjà concrétisées en 2025

- Élargissement de l'Arrondi RSE aux prêts habitat, renforçant la solidarité et l'engagement envers des causes locales.
- Mise en place du prêt à taux zéro, favorisant l'accessibilité à des projets essentiels pour les ménages.

5.1.4. Les projets majeurs à venir en 2026

- Traduction en reo Tahiti de l'application mobile de banque à distance Tiare Net, pour une expérience plus inclusive et adaptée à l'identité culturelle du Fenua.
- Lancement de deux nouveaux produits RSE.



ORAMA

PROCHE DE SES CLIENTS
DÉVELOPPEMENT
PEINIE

5.2 UN CALENDRIER RSE 2025 BIEN REMPLI

2025 : une année marquée par l'engagement, l'inclusion et la protection de notre fenua.

Janvier :

- **Renouvellement de tous les partenariats**, avec la création d'une enveloppe dédiée aux jeunes espoirs du surf polynésien.

Février :

- Signature de **deux nouveaux ambassadeurs sportifs** : **Tya Zebrowsky et Benjamin Zornotti**.

Mars :

- Organisation d'une compétition « **Tag Team Surf** » avec les sections surf espoir du lycée de Papara et du collège de Mahina.

Mai :

- Triathlon des entreprises 2025 : **21 équipes BT engagées, obtention du trophée de l'entreprise la plus représentée**.

Juin :

- **Journée Mondiale des Océans** : mobilisation avec Mokarran Protection Society et présentation du Táura Tamataroa.
- **Semaine QVCT** : Fresque Océane, ateliers bien-être, activités interservices.
- Organisation de la compétition de golf **Infinite Cup 2025** au Golf d'Atimaono.

Septembre :

- Participation massive de la Banque de Tahiti au **Relais pour la vie : organisé par la Ligue contre le cancer**.

Octobre :

- **Octobre Rose** :
 - Journée "Tous en rose",
 - Challenge **Kiplin Generose** (**21 équipes BT, 100 000 XPF reversés à la ligue contre le cancer**).
- Signature d'un nouveau partenariat œuvrant pour l'inclusion des jeunes en situation de handicap : **CAFÉ 'OA 'OA**.

Novembre :

- **Movember** : conférence ICPF sur les cancers masculins.
- **SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets)** :
 - Visite du centre de tri Fenua Ma,
 - Soutien au concours Tura BB13 Upcycling (innovation et économie circulaire),
 - Actions internes de réduction CO₂ (cartouches d'impression écolabellisées, vote électronique),
 - Session de padel avec l'ambassadrice Léa Godallier.

Décembre :

- Renouvellement du **label OR Fenua Durable** pour le site du siège.
- Signature d'un **partenariat avec le Tahiti Moorea Ultra Trail**.



5.3 BILAN RSE

Dans la volonté de renforcer encore davantage la place de la RSE au sein de la Banque de Tahiti, un atelier de brainstorming a été organisé fin 2025 afin de définir la stratégie RSE 2030 de l'établissement.

De cette démarche collective est née une ambition claire : **faire reconnaître la Banque de Tahiti comme un acteur de référence du développement durable du Fenua d'ici 2030.**

Cette ambition s'appuie sur quatre piliers structurants qui guideront notre action dans les années à venir :

- Le premier consiste à porter le développement durable du Fenua en **accompagnant les dynamiques environnementales, économiques et sociétales du territoire.**
- Le deuxième vise à **mobiliser l'ensemble des collaborateurs et à les impliquer pleinement dans une démarche RSE sincère, cohérente et partagée.**
- Le troisième repose sur **l'affirmation de l'identité de la Banque de Tahiti comme Banque Bleue**, engagée dans la protection de l'environnement marin et dans l'économie bleue locale.
- Enfin, le quatrième pilier met l'accent sur **l'action en faveur de la jeunesse et des populations fragiles, afin de contribuer concrètement à un avenir plus inclusif.**

Cette vision s'accompagne d'une **réflexion sur l'organisation interne optimale, destinée à soutenir durablement ces ambitions et à inscrire la RSE comme un véritable moteur de transformation pour la Banque de Tahiti.**

À travers cette dynamique collective, la Banque de Tahiti confirme son engagement et se projette vers un futur plus responsable pour le Fenua.



Banque
de Tahiti

Air Moana

Tahiti Pro
Trials
2025

Billet offert par
Air Moana
www.airmoana.pl

6 CONCLUSION

Dans un environnement en constante mutation, la Banque de Tahiti s'adapte en renforçant ses capacités d'innovation, sa proximité avec ses clients et son rôle au service du développement économique du Fenua.

Sur le plan interne, plusieurs ajustements organisationnels ont été conduits afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, notamment au sein de la Banque de Détail, du pôle Finance et de la Sécurité Informatique. L'année a également été marquée par des évolutions réglementaires et fiscales majeures : mise en conformité avec le règlement DORA, nouveau cadre pour les crédits aux particuliers, création du prêt à taux zéro polynésien, réforme de la distribution d'assurances et accompagnement des projets structurants tels que « *A noho* ». Ces transformations ont exigé une mobilisation soutenue des équipes pour garantir une intégration rigoureuse et continue des nouvelles obligations.

Dans ce contexte dynamique, la Banque de Tahiti enregistre en 2025 un résultat net de 1 774 millions de F CFP, en nette progression par rapport à 2024 et aux prévisions budgétaires. Cette performance reflète la croissance du produit net bancaire, la maîtrise des frais de gestion et un coût du risque contenu.

En 2026, la mise en œuvre du Plan Stratégique Orama va permettre à la Banque de Tahiti d'accélérer sa transformation numérique, de poursuivre la dématérialisation des processus et d'intégrer de nouvelles solutions au bénéfice de l'expérience client comme de l'expérience collaborateur. Parallèlement, la renégociation de l'accord triennal de modération tarifaire et d'une nouvelle charte d'inclusion bancaire renforcera l'engagement de la Banque en matière de transparence, d'accompagnement des publics fragiles et d'accès aux services bancaires.

Enfin, la définition fin 2025 de la stratégie RSE 2030 marque une étape décisive dans la volonté de la Banque de Tahiti de devenir un acteur clé du développement durable du Fenua. Cette stratégie repose sur quatre priorités : soutenir les transitions du territoire, mobiliser l'ensemble des collaborateurs, affirmer l'identité de Banque Bleue et renforcer l'action en faveur de la jeunesse et des populations fragiles.

À travers ces orientations, la Banque de Tahiti confirme son ambition d'être un acteur bancaire moderne, responsable et pleinement engagé au service d'un avenir durable et inclusif pour le Fenua.



7 ANNEXES

7.1 LISTE DES MANDATS AU 31/12/2025

Didier PATAULT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Président du Directoire
BPCE	SA	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE BCP	SA	France	Président du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Président du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Président du Conseil d'Administration
FNCE	FÉDÉ.	France	Membre du Conseil d'Administration en sa qualité de Président du Directoire de la CEIDF
IMMOBILIERE THOYNARD ILE-DE-FRANCE	SAS	France	Représentant légal de la CEIDF, Président
BICENTENAIRE CAISSE D'ÉPARGNE	ASSO.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Président
SAINT JAMES 2018	SCI	France	Gérant

Florence DUMORA

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
BPCE SFH	SA	France	Membre du Conseil d'Administration
GIE SYNDICATION RISQUE ET DISTRIBUTION	GIE AVEC CAPITAL	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil de Surveillance
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE	GIE AVEC CAPITAL	Nouvelle Cal.	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration
BPCE FINANCEMENT	SA	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration

David NOWICKI

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
BPCE ASSURANCES IARD	SA	France	Membre du Conseil d'Administration
ÉCUREUIL VIE DÉVELOPPEMENT	SAS	France	Membre du Conseil d'Administration
LE CERCLE DE L'ORCHESTRE DE PARIS	FOND DOT.	France	Membre du Conseil d'Administration

Pascal CHABOT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Banque de Développement Régional, Organisation et Informatique
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	SA	France	Membre du Conseil d'Administration
COMITÉ FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE ILE-DE-FRANCE	ASSO.	France	Membre du Conseil d'Administration
SCI DE LA FORÊT	SCI	France	Gérant
Mandats échus en 2025			
GENEO MEZZANINE	FPCI	France	Membre du Comité Consultatif
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire

Carole SOTTEL

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du conseil d'Administration
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
LE CAMPUS BPCE	ASSO.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration
ESBANQUE Ecole Supérieure de la Banque	ASSO.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration
LE LAB RH	ASSO.	France	Membre du Conseil d'Administration
FONDATION PANTHEON ASSAS	FOND.	France	Membre du Collège des personnalités qualifiées au Conseil d'Administration

Mailee FAUGERAT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
COMPTOIR D'IMPORTATION AUTOMOBILE	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
TAHITI SPORT	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
LOW COST CLUB	SARL	Polynésie Fr.	Gérant
CLUSTER MARITIME DE P.F	ASSO	Polynésie Fr.	Administrateur

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AMITAHITI-VOYAGENCE	SNC	Polynésie Fr.	Gérant
SOPOMER	SCA	Polynésie Fr.	Gérant
SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION FRÉDÉRIC SIU (SPFS)	SC	Polynésie Fr.	Co-gérant
SIN TUNG HING	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
SIN TUNG HING MARINE	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
TAHITI AUTOMOBILES	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
ROYALE AUTOMOBILES	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
TESA	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AQUAPAC	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AUTOTECH	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AORAI NUI	SC	Polynésie Fr.	Gérant
COMITÉ DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	ASSO	Polynésie Fr.	Trésorière
SYNDICAT DES AGENCES MARITIMES DE PF (SYNAGMAR)	ASSO	Polynésie Fr.	Vice-Présidente

Frédéric PANIGOT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Directeur Général
BPCE LEASE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur, Directeur Général Délégué
GIE SIEPF	GIE	Polynésie Fr.	Représentant permanent de la Banque de Tahiti, Administrateur
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE	GIE	Nouvelle Cal.	Représentant de la Banque de Tahiti, Administrateur
SOGEFOM	SA	France	Représentant permanent de la Banque de Tahiti, Administrateur
Mandats échus en 2025			
COMITÉ DES BANQUES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE (FBF)	ASSO.	Polynésie Fr.	Président
MEDEF POLYNÉSIE	ASSO.	Polynésie Fr.	Administrateur

Patrick RIVIERE

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Directeur Général Délégué
MEDEF POLYNÉSIE	ASSO	Polynésie Fr.	Trésorier

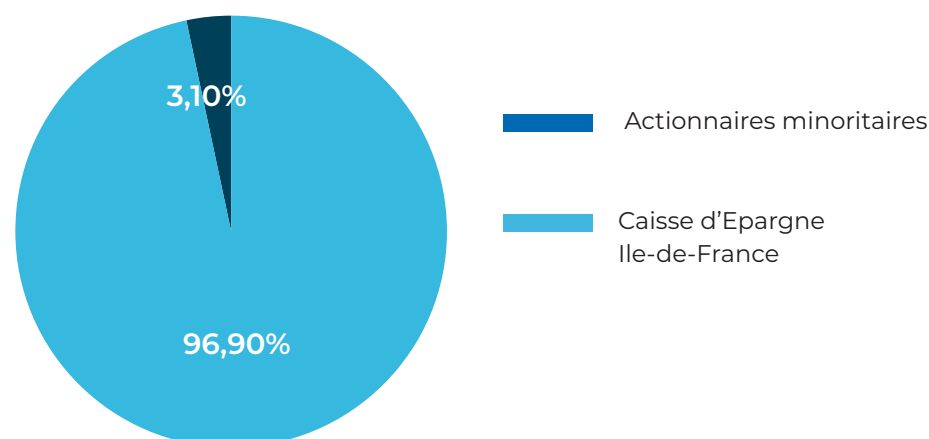
7.2 LISTE DES PARTICIPATIONS

En Milliers XPF	Capital Social (1)	Participations de la BT		Nombre d'actions détenues
		%	Montants nets (1)	
SOCIÉTÉ DU GROUPE				
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE - T2S PACIFIQUE	10 000	24%	2 400	24
AUTRES SOCIÉTÉS				
S.A. ELECTRICITÉ DE TAHITI	5 406 095	0,47%	50 000	4 166
S.A. AIR TAHITI	2 760 000	2%	21 450	690
SOGEFOM (FONDS DE GARANTIE INTERBANCAIRE)	131 516	3,76%	3 718	262
SOFIDEP (SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE)	1 500 000	1,67%	5 000	2 500
GIE SIEPF	0	20%	0	1
SWIFT	ns	0,1%	339	1
TITRE DÉTÉNUS SUR OPÉRATION DE DÉFISCALISATION	ns	ns	19	15
TOTAL			80 526	7 636

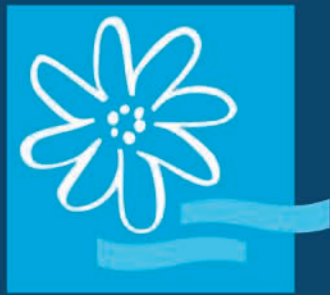
7.3 CAPITAL SOCIAL ET COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

Le capital social est fixé à 2 560 494 000 F CFP.

La répartition du capital s'établit comme suit :







Banque de Tahiti

Nous sommes là **POUR VOUS**